

# COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

.....

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 22 septembre 2022  
Date de l'affichage : 22 septembre 2022  
Nombre de conseillers en exercice : 68  
Nombre de conseillers présents : 51 + 1 suppléée + 5 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 57

<b>OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE DE FOURNITURE POUR DES BACS ROULANTS</b>
---

Numéro de la Délibération : 290922-DC-117

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Noailles, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Christine MARIENVAL, Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Nathalie SABOT, Maud MATHONAT, Caroline MARTIN, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Caroline BILL, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Philippe MARECHAL, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Bernard ONCLERCQ, Gérard AUGER, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Christophe DURAND, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Viviane AKAKPOVI, Josiane VANDRIESSCHE, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Christèle MARIN.

MM. Marc VIRION, Kévin POTET, Gérard PIEUX, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD Philippe ELOY, Robert JOYOT, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE.

**Dont suppléée :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.

**Dont représentés :**

- M. Marc VIRION par M. Pierre DESLIENS.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Josiane VANDRIESSCHE par M. Jean-Jacques DUMORTIER.
- Mme Marianne LEMOINE par Mme Annie BLANQUET.
- M. Philippe ELOY par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.

**Secrétaire de séance** : M. Jean-Marie NIGAY, conseiller communautaire de la commune de ERCUIS.

**OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE DE FOURNITURE POUR DES BACS ROULANTS**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

***Vu :***

- Les arrêtés préfectoraux en date du 2 décembre 2016 et 19 juin 2017 portant respectivement création et fusion de la Communauté de communes et modification des statuts de la Communauté de communes Thelloise ;
- La délibération n° 23022-DC-91 du 23 juin 2022 autorisant le Président ou son représentant a lancé l'appel d'offre pour la fourniture des bacs roulants pour la collecte ;
- L'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 14 septembre 2022 ;
- L'avis de la commission environnement en date du 14 septembre 2022 ;

***Considérant :***

- Qu'au vu de ces compétences, la Communauté de communes Thelloise fournit des bacs de collecte permettant à l'ensemble de ses administrés de trier ses déchets ;
- Que le précédent marché de fourniture des bacs de collecte est arrivé à échéance le 06 juin 2022 ;
- Que la publication du DCE a été réalisée le 07 juillet 2022 et comporte un lot ;
- Les offres émises déposées par les différents candidats, CRAEMER France, ESE, SSI SHAEFER et SULO France à la date butoir du 05 août ;
- L'analyse des offres réalisées par la Communauté de communes Thelloise ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE,**

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le marché pour la fourniture de bacs roulants avec l'entreprise ESE pour un montant maximum de 600 000 € HT sur la durée totale du marché (12 mois avec reconduction tacite sans que sa durée totale n'excède 48 mois).

***Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,***

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20220929-290922-DC-117-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2022

Affichage : 03/10/2022